

Compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2021

Présents : Nadine Barrau-Gomez, Gilles Breil, Julie Courthieu, Monique Dupré-Godfrey, , Guy Mercadié, Céline Pol, Joël Rozencwajg,

Excusés :

Jérémy Loze a donné procuration à Guy Mercadié

Aurélié Mascarenc a donné procuration à Monique Dupré-Godfrey

Monique Sengès a donné procuration à Céline Pol

Présidente de séance pour la présentation et le vote du compte administratif : Julie Courthieu

Secrétariat : Gilles Breil.

Lieu : Mairie de Lissac

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monique Dupré-Godfrey, Maire, à 18h00

1. Approbation du dernier compte-rendu

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote pour à l'unanimité

2. Demande de rajout de point à l'ordre du jour

Madame le Maire demande propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : la présentation du rapport annuel du SPEHA (eau potable) sur le prix et la qualité de l'eau. Ce rapport est arrivé dans la semaine.

Vote pour à l'unanimité

3. Approbation du compte de gestion 2020

Le compte de gestion 2020 a été transmis au conseil municipal par voie dématérialisée. Ce document comptable est élaboré par le comptable public (percepteur) et est conforme au compte administratif tenu, lui, par l'ordonnateur (le maire), qui sera présenté en suivant.

Section	Résultat à la clôture de l'année précédente (2019)	Part affectée à l'investissement (en 2020)	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	-13 060,44 €		12 914,37 €	-146,07 €
Fonctionnement	38 295,44 €	6 400,00 €	21 548,69 €	53 444,13 €
Total	25 235,00 €	6 400,00 €	34 463,06 €	53 298,06 €

Le résultat est donc excédentaire en 2020, à la fois en investissement et en fonctionnement. Le résultat net de clôture est : + 53 298,06€

Il est présenté au vote des élus.

Vote pour à l'unanimité

4. Approbation du compte administratif 2020

Le compte administratif, reflet de la gestion communale par madame le Maire, est présenté aux élus. Il est identique au compte de gestion.

8 vote pour (madame le Maire est sortie et ne prend pas part au vote)

5. Affectation du résultat 2020

Rappel du résultat de l'exercice 2020 :

+ 53 298,06€

Il est proposé d'affecter le montant de **7 800€** de ce résultat à la section d'investissement.

Vote pour à l'unanimité

6. Vote des taxes 2021

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2021 (pour rappel, la taxe d'habitation n'est plus listée sur l'état des taxes, elle est compensée).

Vote pour (ne pas augmenter les taxes) à l'unanimité

7. Subventions 2021 accordées aux associations et coopérative scolaire

Nom de l'association	Montant proposé au conseil municipal
APEV (association des parents d'élèves)	L'APEV ne souhaite pas de subvention cette année
Coopérative scolaire de Lissac	200€
APCBA (association des chasseurs)	50€
Comité des Fêtes	2750€
La Boite à Artistes	150€
FUH (Fonds Unique Habitat – CD09)	279€
FNACA	50€

Vote pour à l'unanimité

8. Vote du Budget Primitif 2021

La proposition budgétaire a été envoyée aux élus par voie dématérialisée.

Le résultat excédentaire de l'année 2020, en dépit de l'impact COVID sur les recettes de la commune (salle des fêtes non louée), permet d'envisager sereinement et sans emprunter quelques réalisations dont le détail figure ci-après.

Projets d'investissements 2021 :

- Abribus place de la Mairie : 2000€ (estimation)
- Columbarium et jardin du souvenir au cimetière : 8000€ TTC
- Réparation moteur cloches église : 8500€ TTC
- Cabinet d'études projet dispositif ralentissement RD27 : 3000€ (estimation)
- Panneaux limitation 30 pour nouvel arrêté vitesse à partir du chemin du Cimetière
- Matériel informatique école (appel à projets ENIR3) : 6000€ TTC

Pour chacun de ces projets, excepté l'abribus, des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région, le Conseil Départemental, la CCPAP et l'Etat –DETR et Education Nationale, à hauteur de 80% du montant HT. Pour le cabinet d'études et les panneaux 30, ils pourront être financés dans le cadre du projet global, en partie par le dispositif amendes de police.

Proposition budgétaire 2021 :

BP 2021 FONCTIONNEMENT	DEPENSES		BP 2021 FONCTIONNEMENT	RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	64 018,11 €	26%	EXCEDENT	45 644,13 €	18%
CHARGES DE PERSONNEL	81 100,00 €	35%	REMBOURSEMENT PERSONNEL	35 000,00 €	14%
DIVERSES CHARGES FINANCIERES	23 645,00 €	10%	IMPOTS	95 000,00 €	38%
AUTRES CHARGES COURANTES	72 400,00 €	31%	DOTATIONS ETAT	67 340,00 €	27%
CHARGES FINANCIERES	5 727,02 €	2%	LOYERS, LOCATIONS	3 906,00 €	2%
TOTAL	246 890,13 €	100%	TOTAL	246 890,13 €	100%

BP 2021 INVESTISSEMENT	DEPENSES		BP 2021 INVESTISSEMENT	RECETTES	
DEFICIT ANTERIEUR	146,07 €	0%	OPERATIONS D'ORDRE	14 894,00 €	40%
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	6 532,77 €	17%	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT+FCTVA	8 577,84 €	23%
TRAVAUX + ACQUISITIONS DIVERSES	29 300,00 €	78%	FCTVA		0%
DOTATIONS TLE	1 500,00 €	4%	DOTATIONS	14 007,00 €	37%
		0%	EMPRUNT		0%
TOTAL	37 478,84 €	100%	TOTAL	37 478,84 €	100%

9 votes pour, 1 NPPV (ne prend pas part au vote)

9. Point rajouté à l'ordre du jour : rapport du SPEHA sur le prix et la qualité de l'eau pour 2019

Le rapport du SPEHA a été envoyé par voie dématérialisée au conseil municipal. Voté à l'unanimité lors du dernier conseil syndical par les délégués, il est proposé au vote pour chaque commune membre.

Vote pour à l'unanimité

10. Questions et points divers

- Madame le Maire signale que plusieurs nouveaux habitants se sont fait connaître, elle se félicite que Lissac compte dorénavant 254 habitants (INSEE janvier 2021)
- Une personne ayant acquis un terrain agricole s'est également présenté. Il signale également que des déchets sauvages ont été déposés sur ledit terrain (type léverite, matériau de construction). Les incivilités continuent...
- Une réunion portant spécifiquement sur les risques inondations est prévue le 2 juin, organisée par le SYMAR. Madame le Maire, qui siège au SYMAR, s'y rendra.
- L'Etat a relancé l'opération diagnostic de l'état des ponts. Lissac y répondra lundi 19 avril.
- Le cabinet d'études 2AU (Agence de l'Aménagement Urbain) viendra à Lissac le lundi 19 avril pour échange sur le projet du dispositif ralentissement sur la D27.

La séance est levée à 19h30